

Les personnes âgées dans le Rhône

Chapitre élaboré à partir d'extraits du dossier INSEE
Rhône-Alpes, N° 96 de janvier 1995.

Le Rhône parmi les autres départements

Une analyse de l'ensemble des départements français montre qu'il existe des divergences géographiques notables dans la composition par âge des populations. Les grandes agglomérations urbaines et le nord-est de la France ont généralement une population un peu plus jeune. Les départements du Centre et du Midi ont par contre une proportion de « 60 ans et plus » nettement plus élevée. Ces différences s'expliquent plus particulièrement par :

- l'influence de la fécondité : la France âgée correspond à la France la plus malthusienne
- les migrations qui jouent un rôle important, soit parce que le départ de jeunes adultes en quête d'un emploi (cas du Limousin), accroît la proportion des personnes de plus de 60 ans du département de départ, soit parce que l'arrivée de retraités (cas des Alpes-Maritimes) contribue au renforcement quantitatif de cette tranche d'âge dans le département d'installation.

Comparativement à l'ensemble des autres départements, **le Rhône apparaît comme un territoire où les plus de 60 ans sont moins nombreux qu'ailleurs** : ils représentent 17,7 % de la population (contre 20 % au niveau national). Ils sont relativement peu âgés : 27,3 % d'entre eux n'ont pas atteint leur soixante-cinquième anniversaire (26,0 % dans l'ensemble des départements).

Leur taux d'activité est supérieur à la moyenne française : 22% des habitants de 60 à 64 ans du Rhône travaillent encore, contre 18,2 % en France.

Le niveau d'instruction des rhodaniens âgés est, comme dans l'ensemble de la population, plus élevé : 37 % des personnes de plus de 60 ans déclaraient en 1990 n'avoir aucun diplôme, contre 43 % en France.

Par les caractéristiques de sa population âgée, le Rhône apparaît comme un département très proche des départements urbanisés de la première couronne parisienne (Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise).



Histoire, présent et avenir

Le Rhône abrite 266 000 personnes de 60 ans ou plus

De 1962 à 1990, la population rhodanienne s'est accrue de 400 000 personnes (+35 %). Dans le même temps le nombre d'hommes et de femmes ayant dépassé la soixantaine augmentait de 80 000 (+ 41 %). Le poids de la population âgée dans le département augmente donc. Par rapport à la moyenne nationale (20%) ou régionale (19%), le Rhône apparaît néanmoins comme relativement jeune : 17,7 % des habitants seulement ont dépassé la soixantaine.

Le vieillissement de la population va s'amplifier

Les projections de population réalisées sur le Rhône après le recensement de population montrent que dans un département qui pourrait compter 1,6 millions de personnes en 2015, les « plus de 60 ans » seraient au nombre de 370 000 (soit 100 000 de plus qu'aujourd'hui). Leur importance dans la population serait alors de l'ordre de 22 %, soit presque autant que celle des jeunes de moins de 20 ans.

Le grand âge prend une place spécifique

24 500 personnes ont dépassé 85 ans dans le département. Cette population a été multipliée par trois depuis 1962. Même si elle pouvait se stabiliser temporairement à l'occasion de l'arrivée des classes nées entre 1914 et 1918, le développement de cette tranche

d'âge pose des problèmes spécifiques : isolement, perte de l'indépendance, maladie, etc. Il devient de plus en plus nécessaire de ne pas décrire globalement « les personnes âgées de 60 ans et plus », mais d'analyser la situation de cette population en fonction des problèmes liés à chaque tranche d'âge.

Part des femmes dans la population âgée en 1990 (en %)

Département du Rhône

	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans et plus	tous âges
population totale	72.820	63.152	37.232	37.912	30.860	24.528	1.509.593
femmes	38.564	34.836	21.780	24.004	20.956	18.408	780.683
% femmes	53.0	55.2	58.5	63.3	67.9	75.0	51.7

Source : Recensements de la population - Sondages

NB: L'exploitation par sondage des résultats du recensement est susceptible de donner des résultats légèrement différents de ceux des exploitations exhaustives.

Projections de population

Département du Rhône

	60 ans et plus	75 ans et plus	tous âges	Évolution (1990=100)		
				60 ans et plus	75 ans et plus	tous âges
1990	252.000	89.000	1.507.000	100.0	100.0	100.0
1995	275.000	82.000	1.545.000	109.1	92.1	102.5
2000	290.000	97.000	1.580.000	115.1	109.0	104.8
2005	307.000	114.000	1.608.000	121.8	128.1	106.7
2010	341.000	129.000	1.628.000	135.3	144.9	108.0
2015	367.000	135.000	1.641.000	145.6	151.7	108.9
2020	389.000	141.000	1.649.000	154.4	158.4	109.4

Source : Recensement de la population 1990 - Modèle Omphale



Vivre seul ou entouré

L'isolement des personnes âgées est élevé dans le Rhône

79 000 personnes âgées de plus de 60 ans vivent isolées dans le Rhône, soit 31 % des personnes de cette tranche d'âge. La solitude des « plus de 60 ans » est plus importante qu'en moyenne régionale (29 %) ou nationale (28 %).

Le taux « d'esseulement » s'accroît avec l'âge sous l'effet de la mortalité: de 18 % entre 60 et 64 ans, il passe à près de 50 % au-delà de 75 ans.

La solitude est néanmoins un phénomène qui décroît en importance relative depuis 1982, à cause de l'arrivée aux âges élevés

d'un nombre plus important de couples complets (les deux conjoints survivants), sauf aux très grands âges.

La solitude des « plus de 75 ans » est particulièrement élevée et s'accroît

Au-delà de 75 ans, en effet, la solitude frappe environ une personne sur deux. Elle est un peu plus développée qu'au niveau national où 42 % des personnes concernées sont solitaires.

Jusqu'à 74 ans l'isolement des personnes âgées est plutôt en recul depuis une dizaine d'années. En revanche, on observe, depuis 1982, une accentuation du phénomène de solitude des plus de 75 ans.

Plusieurs raisons peuvent être avancées à cet accroissement de l'isolement des personnes très âgées : la faculté de ces personnes à vivre plus longtemps, plus longtemps en bon état de santé, l'accroissement des services à domicile, etc.

Jusqu'à 74 ans, la vie en couple est la situation la plus fréquente

153 000 Rhodaniens de plus de 60 ans vivent en couple (60 % de la population). Ce mode de vie décroît avec l'âge. Il concerne les trois quarts des personnes entre 60 et 65 ans, mais seulement 40 % au-delà de 75 ans. Ce taux est inférieur à la moyenne régionale : 65 % des personnes de 60 ans ou plus vivent en couple en Rhône-Alpes. Les progrès de l'espérance de vie permettent de penser que la solitude dans la vieillesse apparaîtra de plus en plus tardivement.

Une personne âgée sur dix vit en communauté

22 000 personnes âgées environ (9 % de la

population), bien que seules dans la vie (ayant perdu leur conjoint ou n'en ayant jamais eu), ne vivent pas isolées pour autant : elles sont hébergées dans une famille ou se sont regroupées. Ce type d'existence est un peu plus fréquent dans le Rhône que dans l'ensemble de la région (6 %). Son importance s'affaiblit depuis 1982. Il est plus développé après 75 ans (12 % de la population pour le département).

Dans la plupart des cas, il s'agit d'une situation où la personne âgée vit dans le même logement que l'un de ses descendants, que celui-ci ait une famille ou non : c'est la situation de 12 000 personnes dans le Rhône environ dont 8 000 personnes de 75 ans et plus. Ce phénomène est en régression, soit que les personnes vivent plus longtemps seules, soit que la disparition de leur propre couple par le décès du conjoint intervienne plus tardivement.

Personnes de 60 ans et plus vivant en logement ordinaire dans le département du Rhône en 1990

	nombres de personnes âgées				proportion en % de personnes âgées			
	vivant seules	ne vivant pas seules		total	vivant seules	ne vivant pas seules		total
		vivant en famille	autres cas			vivant en famille	autres cas	
60-64 ans	12.640	54.384	4.220	71.244	17.7	76.3	5.9	100.0
65-69 ans	14.708	42.920	4.316	61.944	23.7	69.3	7.0	100.0
70-74 ans	11.096	22.444	2.748	36.288	30.6	61.8	7.6	100.0
75 ans et plus	40.584	33.244	10.532	84.360	48.1	39.4	12.5	100.0
Total	79.028	152.992	21.816	253.836	31.1	60.3	8.6	100.0

Source : Recensements de population

NB: Au sens du recensement de population la famille s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir des enfants. Elle est donc constituée soit d'un couple (marié ou non), et (éventuellement) de ses enfants, soit d'une personne sans conjoint et de ses enfants.



Les personnes âgées en milieu urbain

Les personnes âgées vivent dans les centres-villes et les quartiers anciens.

Parmi les cinq grandes communes du centre de l'agglomération lyonnaise (Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Bron), c'est à Lyon que la proportion de personnes âgées est la plus forte : 21 %.

Cette population habite essentiellement dans le centre-ville (Presqu'île) et les quartiers de la Croix-Rousse, Brotteaux, États-Unis, Fourvière, et Vaise. Dans les quartiers centraux, l'isolement des personnes âgées est élevé : dans le premier arrondissement, près de 45 % d'entre elles vivent seules dans leur appartement.

A l'inverse, certains quartiers sont caractérisés par une faible présence de personnes âgées : Saint Polycarpe (1er), B. Buyer (5ème), Tony Garnier et Vitriolerie (7ème), Industrie-Gare d'eau (9ème).

A Villeurbanne, c'est dans le quartier des Gratte-ciel que la concentration de personnes âgées est la plus forte. En revanche, dans les communes de Bron, Vaulx-en-Velin et Vénissieux on observe dans certains quartiers une proportion de personnes âgées inférieure à 10 % : Terrailon-Nord à Bron, Mas du Taureau, Ecoin sous la Combe, Sauveteurs-Cervelières pour Vaulx-en-Velin, et enfin la ZUP Sud et Ouest de Vénissieux .

Population des ménages et des isolés de 60 ans et plus en 1990

Principales communes du Rhône

Communes	population des 60 ans et plus		Isolés de 60 ans et plus	
	Effectif	% dans la population des ménages	Effectif	% des isolés dans les 60 ans et plus
BRON	6.278	16.8	1.750	27.9
LYON	85.564	21.3	33.427	39.1
VAULX-EN-VELIN	4.113	9.5	1.031	25.1
VENISSEUX	7.774	13.3	2.007	25.8
VILLEURBANNE	22.155	19.7	7.719	34.8

Arrondissements municipaux de Lyon

Communes	population des 60 ans et plus		Isolés de 60 ans et plus	
	Effectif	% dans la population des ménages	Effectif	% des isolés dans les 60 ans et plus
LYON 1 er	5.003	19.1	2.231	44.6
LYON 2 ème	6.415	23.7	2.685	41.9
LYON 3 ème	15.229	22.2	6.075	39.9
LYON 4 ème	7.373	24.7	2.728	37.0
LYON 5 ème	7.730	17.9	2.638	34.1
LYON 6 ème	12.461	26.7	5.124	41.1
LYON 7 ème	9.895	19.5	4.045	40.9
LYON 8 ème	13.472	21.5	4.992	37.1
LYON 9 ème	7.986	17.3	2.909	36.4
TOTAL LYON	86.564	21.3	33.427	39.1

Source : Recensement de la population 1990 (exhaustif)

Les migrations résidentielles

Le déficit migratoire du Rhône est essentiellement dû aux personnes âgées: 10 900 arrivées et 23 400 départs

Les recensements de la population permettent de comptabiliser les flux d'entrées et de sorties d'une zone pendant les périodes intercensitaires. Entre 1982 et 1990, le solde migratoire du Rhône représente la différence entre les personnes arrivées dans le Rhône entre ces deux dates, et celles qui en sont parties.

Ce solde s'élève à - 17 000 pour l'ensemble du département. Il est inégalement réparti selon l'âge. Les sexagénaires (60-69 ans), avec un solde de - 10 000 y contribuent pour près de 60 %. Alors que pour la même période, la différence entre les entrées et les sorties des moins de 60 ans ne s'élève qu'à 4500.

Une mobilité géographique moins importante chez nos aînés

Le solde migratoire donne le bilan des entrées moins les sorties, sans traduire l'ampleur des déplacements entre 1982 et 1990. S'il est vrai qu'en terme de solde, les personnes âgées contribuent au déficit migratoire du Rhône, elles sont moins mobiles que les plus jeunes. Sur 100 personnes de moins de 60 ans habitant le département en 1990, 17 % sont venues de l'extérieur du département entre 1982 et 1990, alors que les immigrants constituent 4 % de la population plus âgée. Pour les

émigrants, la proportion est la même chez les moins de 60 ans, contre 9 % chez les plus âgés. En résumé, les personnes de moins de 60 ans sont beaucoup plus mobiles que leurs aînés, leurs arrivées compensent leurs départs.

Les personnes âgées, en revanche, sont plus sédentaires mais sont plus nombreuses à sortir qu'à venir dans le département.

Les départs en destination de Rhône-Alpes

Les personnes âgées sont deux fois plus nombreuses à quitter le Rhône qu'à y entrer (10 900 entrées contre 23 400 sorties). Elles vont s'installer dans la région Rhône-Alpes pour près de la moitié des émigrants. L'Ain, l'Isère et la Loire sont leurs départements de prédilection.

La Provence, l'étranger (chiffre estimé), le Languedoc et la Bourgogne sont les autres destinations choisies par les personnes âgées. Ce sont des régions situées au Sud de la France, ou peu éloignées du Rhône pour la plupart d'entre elles.

Les arrivées : un quart de retours au pays

Les personnes âgées qui sont venues s'installer dans le Rhône entre 1982 et 1990 proviennent de la région Rhône-Alpes pour plus de 40 % des arrivants (soit 4 000 arrivées). L'Ain, la Loire et l'Isère sont fournisseurs pour près de 3 200 personnes. Plus de 40 % des arrivants sont natifs de la région Rhône-Alpes et le quart du Rhône lui-même.



Les migrations selon l'âge - département du Rhône

Les flux d'entrées et de sorties par âge entre 1982 et 1990

Age	population totale en 90	sortie entre 82 et 90		entrées entre 82 et 90		solde migratoire	
		Effectifs	Taux de sortie	Effectifs	Taux d'entrée	Effectifs	Taux de solde migratoire
Moins de 60 ans	1.243.089	217.584	17.5	213.040	17.1	-4.544	-0.4
60 ans et plus	266.504	23.442	8.8	10.960	4.1	-12.482	-4.7
De 60 à 69 ans	135.972	15.284	11.2	5.100	3.8	-10.184	-7.5
Plus de 70 ans	130.532	8.158	6.2	5.860	4.5	-2.298	-1.8
Total	1.509.593	241.026	16.0	224.000	14.8	-17.026	-1.1

Les sorties vers l'étranger ont été estimées à partir du solde migratoire

Source: Recensement de la population - Sondage au 1/4

Les lieux de naissance des habitants du Rhône en 1990

Age	ensemble des résidents du Rhône	personnes nées en Rhône-Alpes	dont Rhône	personnes nées en métropole hors Rhône-Alpes	personnes nées à l'étranger
Moins de 60 ans	1243.089	847.764	720.823	215.268	180.057
60 ans et plus	266.604	167.572	122.912	54.828	44.104
de 60 à 69 ans	135.972	85.396	65.508	268.80	23.696
de 70 à 79 ans	75.144	46.612	33.404	15.676	12.856
plus de 90 ans	55.388	35.564	24.000	12.272	7.552
Total	1.509.593	1.015.336	843.735	270.096	224.161

Source : Recensement de la population - Sondage au 1/4

Les retraités de l'avenir



Dans le Rhône, comme dans l'ensemble du pays, le vieillissement de la population est inévitable. On peut s'attendre à ce qu'en vingt ans, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans augmente de 100 000 dans le département (de 270 000 à 370 000).

Dès lors, il est important d'essayer de pressentir quels seront les nouveaux problèmes à affronter. La comparaison entre le profil des personnes de 50 à 59 ans en 1982, qui sont entrées dans le champ des personnes âgées durant la dernière décennie, et celui des quinquagénaires de 1990, qui sont ou qui vont entrer dans le même champ, peut fournir un premier élément d'appréciation sur les caractéristiques des « nouveaux retraités ».

Les quinquagénaires de 1990, futurs « nouveaux retraités » se distinguent de leurs prédécesseurs sur plusieurs points essentiels :

- Leur niveau culturel est plus élevé. La proportion des personnes de 50 à 59 ans qui déclarent n'avoir aucun diplôme a chuté de 39,4 % en 1982, à 29,9 % en 1990. Il paraît donc vraisemblable que leurs attentes en matière d'équipements et de services seront plus pressantes.
- L'importance des cadres supérieurs s'affirme. De 8,1 %, ils passent à 10,3 % à l'origine des années 1990. A l'inverse, le déclin des activités industrielles explique le recul du nombre d'ouvriers

- L'extension des systèmes de départ anticipé à la retraite est déjà perceptible : en 1990, 7,2 % des 50-59 ans se déclaraient déjà retraités, contre 4,7 % en 1982.

- Si le taux d'activité des futurs retraités a peu varié (de 73 à 72 %), le nombre de personnes salariées des entreprises privées est en retrait sensible, alors que le nombre de celles qui travaillent dans le secteur public s'accroît.

- L'évolution des situations matrimoniales qui a une influence importante sur les problèmes de solitude aux âges élevés, révèle que le nombre de divorcés s'accroît. La part des personnes mariées est stable aux approches de 79 %. Les autres situations sont en recul. Si ces changements sont encore de faible ampleur, ils laissent présager des modifications plus accentuées à partir de l'an 2000. Le déclin probable du mariage accentuera vraisemblablement les risques d'isolement en fin de vie, pour les célibataires et les divorcés.

- Les progrès de l'accession à la propriété depuis l'après-guerre ont conduit un nombre croissant de « 50-59 ans » à devenir propriétaires de leur logement. 60 % étaient dans cette situation en 1990 (53 % en 1982). On peut voir là l'amorce d'un mouvement de fixation définitive dans le département d'un plus grand nombre de personnes âgées. D'autant plus que la proportion de personnes stables (résidant

dans le même logement entre deux recensements) tend à s'accroître : de 70,9 à 73,2 %. Au total, les années à venir verront l'accentuation des problèmes posés par « le troisième âge » :

- le problème du financement des retraites et des dépenses médicales qui augmentent avec l'âge ;
- les difficultés d'intégration des personnes âgées à la vie sociale ;
- les risques liés à l'isolement croissant et à la dépendance des individus d'un très grand âge.

Parallèlement, il convient de garder à l'esprit qu'à âge égal, le profil des personnes âgées évolue. Il est vraisemblable que les « 60-75 ans » de l'an 2000 seront, plus souvent qu'en 1950, des personnes valides disponibles pour des activités à caractère social. Le vieillissement de la population peut être vécu positivement s'il s'accompagne d'une plus longue autonomie des intéressés et si l'on veille à intégrer utilement et librement les nouveaux retraités dans les activités de leur choix.

Informations diverses

Les taux d'activité professionnelle des 60-64 ans poursuivent leur décroissance ... En France, la poursuite de la décroissance

du taux d'activité entre 60 et 64 ans est plus sensible pour les hommes que pour les femmes.

Taux d'activité - France entière en %

	Femmes 60-64 ans	Hommes 60-64 ans	Hommes tout âge	Femmes tout âge
Mars 1990	21,4	6,7	64,4	46,3
Mars 1997	14,4	16,1	62,3	47,2

Source : Enquête emploi 1990, 1997

Les actifs de plus de 60 ans travaillent plus souvent à temps partiel

En mars 1997, 79 % des hommes actifs de plus de 60 ans travaillent à temps complet contre 61 % des femmes du même âge (niveau France entière). Ces taux sont respectivement de 94,5 % pour les hommes et de 69,1 % pour les femmes, tous âges confondus.

Parmi ceux qui ont un emploi à temps partiel, 4 % des hommes et 11 % des femmes de plus de 60 ans travaillent moins de 15 heures par semaine.

Suicide : le taux de mortalité par suicide s'accroît avec l'âge

Le taux de mortalité par suicide s'accroît avec l'âge. Il est plus élevé pour les hommes que pour les femmes.

Taux de mortalité par suicide

Unité : nombre de suicides pour 100 000 habitants

	Rhône-Alpes		France	
	hommes	femmes	hommes	femmes
55-64 ans	33,5	17,8	39,5	18,5
65-74 ans	43,3	16,0	46,6	19,6
75-84 ans	77,3	16,4	96,7	25,6
85 ans et plus	117,5	24,8	135,9	24,1

Source : Observatoire régional de la Santé en Rhône-Alpes



Biens durables : le lave-vaisselle est encore rare chez les personnes âgées.

Les personnes âgées sont, quel que soit leur âge, presque toujours équipées d'un

téléviseur, d'un réfrigérateur et d'un téléphone. D'autres équipements familiers sont plus rares : machine à laver le linge, lave-vaisselle par exemple.

Proportion de ménages équipés selon l'âge du chef de ménage

	60-64 ans	65-69 ans	70 ans et +	tous âges confondus
Machine à laver le linge	93,5	89,3	77,2	88,4
Lave-vaisselle	28,2	23,5	12,4	31,5

Source : INSEE - Enquête équipement des ménages

Les dépenses de consommation alimentaire déclinent au-delà de 75 ans

Les dépenses alimentaires des ménages s'accroissent en fonction de l'âge du chef

de ménage jusqu'à 75 ans, et décroissent au-delà. Elles deviennent moins élevées dans les ménages âgés.



Dépenses de consommation alimentaire selon l'âge du chef de ménage

Unité : francs par personne et par an

55-65 ans	65-75 ans	75 et plus	tous âges confondus
12 785	13 125	11 355	10 108

Source : INSEE - Enquête consommation alimentaire en 1991.

Loisirs : les personnes âgées partent moins que les autres en vacances d'été

Le taux de départ en vacances d'été décroît

selon l'âge. Il s'est néanmoins amélioré entre 1987 et 1993. Les personnes âgées bénéficient de cette amélioration.

Taux de départ en vacances d'été des Français (en %)

	1987	1993
55-64 ans	49,4	52,5
65-69 ans	40,6	47,5
70 ans et plus	28,0	33,7
Ensemble	54,2	56,7

Source INSEE - Enquête quadrimestrielle de conjoncture auprès des ménages